

SÉANCE DU 15 MARS 2018

18-03-027

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35

Date de convocation : 9 mars 2018

L'an deux mille dix-huit le quinze mars à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Annie POUZARGUE, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller municipal délégué, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Nouredine BOUACHERA, Conseiller Municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère municipale déléguée, Gabi Höper, Conseillère municipale déléguée, Omar N'Fati, Conseiller Municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Christophe DARDENNE, Conseiller municipal, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

Absents - excusés :

Alain HERAUD, David SOULAT

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Thierry MARTY (pouvoir à Laurence ROUEDE), Annie CONTE (pouvoir à Agnès Sejournet), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT)

Madame Sandy CHAUVEAU été nommée secrétaire de séance

DOMAINE PUBLIC

MESURES D'ACCOMPAGNEMENT MISES EN PLACE DANS LE CADRE DE
L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT "COEUR DE BASTIDE" RUE
WALDECK ROUSSEAU ET JEAN JAURES : TERRASSES - ÉTALAGES

Sur proposition de Monsieur le Maire,

La Ville de Libourne va entreprendre, en mars 2018 pour une durée de 3 mois, la dernière phase des travaux d'aménagement « Cœur de Bastide » dans les rues :

- Waldeck Rousseau : portion comprise entre la rue Montesquieu et la rue Gambetta
- Jean Jaurès : portion comprise entre la rue Gambetta et le « parking Madison Nugget's ».

Pendant ces travaux qui modifient temporairement l'exercice habituel de l'activité des commerces des rues Waldeck Rousseau et Jean Jaurès, la Ville de Libourne instaure des

A cet effet, deux mesures sont proposées qui concernent l'occupation du domaine public par les terrasses des cafés-restaurants et les étalages des magasins, directement perturbés par les travaux.

Pour la période du 1^{er} mars au 31 août 2018 inclus, il s'agira :

-1.D'exonérer totalement du paiement de la redevance d'occupation, habituellement perçue, les commerçants bénéficiant d'une autorisation d'occupation du domaine public pour leur étalage. Les commerçants intéressés devront néanmoins se rapprocher du service du Domaine public pour effectuer leur demande, soumise à autorisation par arrêté individuel. Cette mesure concernera également les nouveaux demandeurs dans la mesure où leur installation est techniquement possible.

-2.D'effectuer une réduction sur la redevance habituellement appliquée à hauteur de 50 % aux bars-restaurants bénéficiant d'une terrasse estivale et/ou annuelle, située dans le périmètre des travaux,

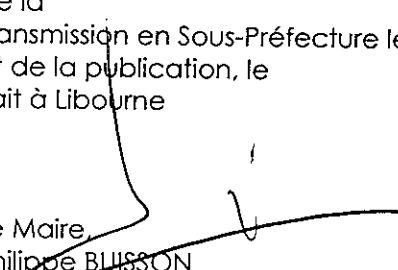
Vu l'avis favorable de la commission finances en date du 12 mars 2018,

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (33 élus présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal autorise la mise en place, à compter du 1^{er} mars 2018, des mesures d'accompagnement en relation avec la finalisation des travaux de requalification des espaces publics du « Cœur de bastide ».

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne



Le Maire,
Philippe BLISSON

Pour exécution conforme
Philippe BLISSON, Maire
de la Ville de Libourne
Gironde

